

Lyon, le 12 Mars 2018

Compte rendu Groupe de Travail créations /suppressions de postes CPE 2018

Aujourd'hui s'est tenu le Groupe de Travail de créations et suppressions de postes pour les CPE, sur lequel les organisations syndicales étaient consultées.

Il en ressort les propositions suivantes, que nous avons contestées et contre lesquelles, les élus FSU au Comité Technique Académique (CTA) s'opposeront le 4 avril 2018.

Pour la rentrée 2018, aucun poste de CPE et de AED créé dans l'académie alors que nous sommes l'académie de France métropolitaine qui enregistre la plus forte hausse démographique (2255 élèves en plus et la création d'un collège dans l'Ain). Le Rectorat répond, « assumer pleinement la responsabilité de la décision gouvernementale ».

Cela va se traduire dans les faits :

- **Pour la rentrée 2018**, un poste supprimé au lycée LACASSAGNE à Lyon 3^{ème}, (un seul CPE restant pour tous les élèves) et utilisé pour pourvoir à la création d'un poste de CPE dans l'Ain. Par ailleurs, l'Administration veut répondre favorablement à la demande de la direction du Lycée du PARC à LYON 6^{ème} de transformer un poste de CPE (suite à un départ à la retraite) en Poste Spécifique Académique.
- **Pour la rentrée 2019**, la logique de suppression n'est pas écartée. En effet, il est envisagé d'autres mesures de même nature. L'Administration a « déjà ciblé dix autres établissements qui devront faire face à la suppression de postes de CPE. Voici la liste des établissements présentée par département :
 - **Loire** : au Collège Michel SERVET à CHARLIEU suppression d'un poste sur les deux actuels, au Lycée Albert CAMUS à FIRMINY, un poste sur les trois, au LP BEAUREGARD à MONTBRISON un poste sur les deux, au Collège Jules FERRY à ROANNE un poste sur les deux
 - **Ain** : au LP Alexandre BERARD à AMBERIEU EN BUGEY, un poste sur les trois
 - **Rhône** : au Collège Daisy GEORGES MARTIN à IRIGNY, un poste sur deux, au Collège Evariste GALLOIS à MEYZIEU un poste sur deux, au Collège Les QUATRES VENTS à l'ARBRESLE un poste sur deux, au Lycée HECTOR GUIMARD à LYON 7^{ème} un poste sur deux, au Collège MORÏCE LEROUX à VILLEURBANNE un poste sur deux

Toutes ces propositions ont été fermement contestées par les élus SNES-FSU. Nous appelons dores et déjà tous les CPE de l'académie à rejoindre l'action du 22 mars 2018 sur la défense du service public d'éducation mis à mal par les choix politiques et budgétaires défendus par l'administration rectorale.

N'hésitez pas à nous rejoindre, car la défense de nos droits individuels et collectifs passe par l'adhésion et par le vote pour le SNES-FSU.

Les élu-es commissaires paritaires CPE du SNES – SNUEP/FSU

W. BESSUEILLE - L. BOCCADORO - E. FRISO - E. GOETZ
M. LEBRUN - J.P. MURA - MB.TRUTT -A. ZAMI